

Phonologie du tswana (sìswáná)
Denis Creissels, DDL/Université Lyon 2, CNRS

Dans les tableaux phonologiques, la représentation des phonèmes dans l'orthographe tswana est indiquée entre parenthèses.

1. Consonnes

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	p (p)	t (t)	ʎ (tl)	ts (ts)	tʃ (tš)	k (k)		
B	p ^h (ph)	t ^h (th)	ʎ ^h (tlh)	ts ^h (tsh)	tʃ ^h (tšh)	k ^h (kh)	q ^h (kg)	
C	b (b)	d (d)			dʒ (j)			
D	f (f)	s (s)			ʃ (š)		χ (g)	h (h)
E	m (m)	n(n)			ɲ (ny)	ŋ (ng)		
F	w (w)		l (l)		j (y)			
G		r (r)						

A = plosives non voisées non aspirées, B = plosives non voisées aspirées, C = plosives voisées, D = fricatives, E = nasales, F = approximantes, G = vibrante
1 = labiales, 2 = apicales, 3 = latérales, 4 = laminales, 5 = (pré-)palatales, 6 = vélaires, 7 = uvulaires, 8 = laryngale

Dans une élocution lente et soignée, les plosives non voisées non aspirées sont prononcées éjectives, mais leur caractère éjectif est peu ou pas du tout sensible dans une élocution normale. Par contre, les plosives non voisées aspirées sont toujours prononcées avec une forte aspiration.

Par rapport au français, on doit noter l'absence de [g], [v], [z], [ʃ], [ʒ] et [ɥ]. Le tswana n'a pas non plus le [ʁ] français, mais les locuteurs du tswana l'identifient spontanément au [r] apico-dental qui leur est familier (et qui en tswana est fortement vibré). D'ailleurs le sotho du nord (langue très proche du tswana) a le son [ʁ] là où le tswana a [r].

2. Voyelles

	antérieures	postérieures
aperture 1	i (i)	u (u)
aperture 2	ɪ (e)	ʊ (o)
aperture 3	e (e)	o (o)
aperture 4	ɛ (e)	ɔ (o)
aperture 5		a(a)

Le tswana n'a pas de distinction phonologique entre voyelles brèves et voyelles longues, mais un allongement qui relève de l'intonation affecte automatiquement l'avant-dernière syllabe du groupe intonatif. Lorsque deux voyelles successives sont notées dans l'orthographe, la deuxième constitue une syllabe distincte (comme en français dans *zoologie*).

Par rapport au français, on doit noter l'absence de voyelles nasales et de voyelles antérieures labialisées ([y], [ø], [œ]).

3. Structure syllabique

Contrairement au français, le tswana ne peut pas avoir de groupes consonantiques en début de syllabe.

Les syllabes fermées par une consonne ne sont pas admises non plus. Lorsqu'on a dans l'orthographe une nasale non suivie de voyelle (comme dans *monna* 'homme' ou *bojang* 'herbe', cette nasale n'appartient pas à la syllabe précédente, et constitue une syllabe à elle seule, ce qui veut dire qu'elle est produite avec une durée suffisante pour être perçue comme une syllabe et pour être le support d'un ton : [mò.ń.ná], bò.dzà.ń].

La consonne [r] peut elle aussi constituer une syllabe par elle-même, comme par exemple dans *rra* 'père', prononcé [r.rá]. C'est aussi le cas de [l] dans certains dialectes tswana (et en sotho).

Ces contraintes très fortes sur la structure syllabique expliquent les adaptations que subissent en tswana les mots empruntés à d'autres langues (comme par exemple *borotho* [bò.ró.tʰó] 'pain', mot de trois syllabes qui vient du mot néerlandais monosyllabique *brood* [bro:t]). Elles sont *a priori* une source de difficulté pour les locuteurs du tswana apprenant une langue qui n'a pas de telles contraintes, comme le français, mais dans la pratique, les Tswanas qui peuvent être amenés à apprendre le français ont déjà appris à surmonter cette difficulté dans leur apprentissage de l'anglais.

4. Prosodie

Le tswana n'a pas d'accent de mot, même si l'allongement automatique de la syllabe pénultième de tout groupe intonatif peut donner l'impression que les mots ont un accent sur la syllabe pénultième lorsqu'ils sont prononcés en isolation.

Par contre le tswana a un système tonal (qui n'apparaît pas dans la graphie courante) avec deux tons 'ponctuels', haut (qu'on peut noter par l'accent aigu) et bas (qu'on peut noter par l'accent grave). Il n'y a pas phonologiquement de tons modulés, mais en liaison avec l'allongement pénultième, si une syllabe en position pénultième dans un groupe intonatif porte en principe un ton haut, en s'allongeant elle prend automatiquement une modulation descendante.

Le ton joue un rôle crucial dans la morphologie verbale, où il contribue à l'identification des formes fléchies du verbe et de certaines distinctions de personne.

5. Références bibliographiques

Creissels, Denis. 2003. Présentation du tswana. *Lalies*. 5-128.